



RÉGIME  
DE RETRAITE  
des groupes  
communautaires  
et de femmes

# INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 9, numéro 2, le 24 mai 2018

*Ce numéro de l'Infolettre vise à **informer les groupes adhérents et leurs conseils d'administration, les personnes participantes ou inactives et les personnes retraitées** du Régime sur ce qui s'est passé lors de la rencontre du comité de retraite du 15-16 mai 2018. Si vous avez des questions, des commentaires ou des critiques, n'hésitez pas à nous en faire part en appelant au secrétariat du Régime ou en écrivant à [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca).*

## Comité de retraite : suite à un départ, une nouvelle membre

Ayant reçu une démission au poste de représentante d'un groupe, le comité de retraite a transmis un avis de poste vacant à toutes les personnes participantes et à tous les employeurs dont nous avons le courriel. Toutes les candidatures reçues étaient intéressantes et auraient pu siéger au comité de retraite et contribuer à ses travaux. Après mûre réflexion, le comité exécutif a recommandé la candidature d'Anabelle Caron, du Centre de santé des femmes de Montréal. Le comité de retraite l'a donc élue membre du comité de retraite à titre de membre représentant les groupes. Elle était en mesure de se présenter à la réunion du comité dès l'après-midi du premier jour et elle s'est facilement intégrée au comité et a participé aux échanges. Bienvenue Anabelle.

Nous tenons à remercier la démissionnaire, Denise Côté (Maison l'Aid'Elle - Gaspé), pour son implication et sa participation au comité de retraite au cours des dernières années.

## Placements : le premier trimestre 2018, un trimestre difficile

Le premier trimestre de 2018 a été difficile avec un rendement négatif en obligations à long terme et en actions canadiennes; on retrouve un rendement d'à peine 1,58 % en actions mondiales. Globalement, les marchés dans lesquels nous sommes investis ont connu un rendement négatif de - 0,58 %. La bonne nouvelle est que notre rendement a été un peu supérieur aux marchés, à - 0,38 %, soit 0,13 % de mieux. C'est la nature même des marchés financiers d'être volatiles et de monter et descendre. L'enjeu, c'est d'avoir une politique de gestion du risque pour faire face à ces hauts et ces bas.

Sur 4 ans, notre rendement annualisé s'élève à 6,87 %, soit 0,2 % de plus que les marchés où nous investissons. Dans cette même période, lors des mois de baisses de marchés, notre régime n'a subi que 85 % de la baisse, un résultat correct tout en étant en deçà de nos attentes.

### Rendements de la caisse, des marchés où nous sommes investis et valeur ajoutée/soustraite

| Période                        | Caisse de retraite | Marchés où nous sommes investis | Valeur ajoutée/soustraite |
|--------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------|
| 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 | - 0,38 %           | - 0,51 %                        | + 0,13 %                  |
| 4 ans                          | 6,87 %             | 6,67 %                          | + 0,20 %                  |

L'élément encourageant est lors de la comparaison de notre performance sur 4 ans, classe d'actifs par classe d'actifs, avec le portefeuille construit par la Fiducie globale ; celui-ci a

fait mieux que le nôtre où nous devons composer avec les fonds disponibles chez Desjardins Assurances. Nous pouvons entrevoir l'avenir avec optimisme, malgré les marchés particulièrement difficiles avec le poids des inégalités, la montée du protectionnisme et le risque de guerres commerciales, les déficits persistants au niveau du commerce international, la montée du populisme et un taux d'endettement très élevé.

### **Décès : L'importance d'informer le Régime lors du décès d'une personne participante, ex-participante ou rentière**

Le secrétariat a besoin de votre aide et vous demande, employeur, employéEs ou amis d'une personne décédée, de l'informer du décès d'une personne participante, ex-participante ou rentière le plus tôt possible. Le laps de temps entre le moment d'un décès et la période où le Régime en est informé peut avoir des conséquences négatives. Ainsi, souvent, suite à un décès, aucune des coordonnées de la personne décédée ne reste valide et il devient impossible pour le Régime de retrouver la personne représentant la succession ou la personne bénéficiaire; or, les sommes non versées aux bénéficiaires devront éventuellement être versées à Revenu Québec. Avisez-nous dès que vous apprenez le décès d'une personne participante active, ex-participante ou rentière pour que nous puissions aider rapidement la succession.

### **Situation financière estimée du Régime au 31 mars 2018**

Comme c'est le cas tous les trimestres, les actuaires de PBI nous ont informés de l'estimation de la situation financière au 31 mars 2018. En termes de capitalisation, nous avons 1,73 \$ en caisse pour chaque 1 \$ de rente garantie dû aux membres. Sur le plan de la solvabilité, qui ne sert que lors des départs ou en cas de terminaison, notre taux s'élevait à 107,5 %. Bref, notre situation financière est bonne et la sécurité des rentes promises élevée.

### **Discussions avec Retraite Québec à l'hiver 2018 reportées au mois de septembre, et donc vraisemblablement après les élections**

En septembre dernier, Retraite Québec s'était engagé à nous contacter à l'hiver 2018 pour discuter sur les deux questions laissées en suspens lors de l'adoption de la version amendée du Règlement régissant les RRFS : le niveau minimum d'actifs requis pour pouvoir verser l'indexation, qui touche l'ensemble des RRFS, et un autre dossier qui ne concerne que nous : le sort des retraités « orphelins » dont le dernier employeur ferme ses portes ou quitte le régime.

Malheureusement, Retraite Québec ne nous a lancé l'invitation que le 27 mars, et ce, en exigeant que la totalité des personnes visées soit présente, soit 10 représentants des RRFS et le personnel de Retraite Québec. Pour une exigence aussi élevée, elle n'a offert que 8 possibilités. Arriva ce qui devait arriver : aucune des dates ne ralliait l'unanimité. Conclusion : on reporte le tout en septembre prochain, en pleine campagne électorale. Aussi bien dire après l'élection. Pour le dossier des retraités orphelins qui constitue notre dossier prioritaire afin de protéger nos membres et qui constitue un facteur ralentissant l'adhésion ou le versement de rachats ou cotisations volontaires, ce report n'est pas une bonne nouvelle. Il semble qu'il nous faudra faire avec...

## Une première tentative d'engagement actionnarial avec l'appui de la Fiducie globale pour contacter nos gestionnaires d'actions américaines ou mondiales

Depuis la création de notre Régime, nous voulons être des investisseurs responsables. Étant investis dans des fonds communs, nous ne disposons pas de nos droits de vote lors des assemblées annuelles des compagnies. Or, il a eu au printemps une campagne d'actionnaires responsables visant la compagnie américaine de camionnage XPO Logistics. Dans un dossier fouillé publié en plusieurs articles dans le quotidien *USA Today* entre juin et décembre 2017, on souligne que XPO Logistics fait l'objet de recours civils et devant la Commission du travail de la Californie par 140 camionneurs.

Dans ce contexte, une proposition d'actionnaires était soumise à l'assemblée des actionnaires du 17 mai 2018 demandant à la compagnie de produire d'ici 7 mois un rapport de soutenabilité faisant état de ses pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance. L'essentiel de la proposition était formulé ainsi :

« Shareholders request XPO Logistics, Inc. ('XPO'), issue an annual sustainability report describing the Company's responses to Environmental, Social and Governance ('ESG') related issues affecting the Company. The report should be prepared at reasonable cost, omitting proprietary information, and be available to shareholders by December 2018.

It should address relevant policies, practices, and metrics on topic, such as human capital management and greenhouse gas emissions, and provide objective quantitative indicators and goals relating to each issue, where feasible.

We recommend using the Global Reporting Initiative's Sustainability Reporting Guidelines to prepare the report. The Guidelines cover environmental impacts, human rights and labor practices and provide a flexible reporting system that allows omission of content irrelevant to company operations. »

Le Conseil d'administration s'opposait à cette proposition. Puisque deux de nos gestionnaires, Fiera Capital et BlackRock, détenaient des actions de XPO Logistics dans l'un ou l'autre de leurs fonds, nous avons voulu faire quelque chose pour les aviser que nous voterions en faveur de cette proposition si nous détenions directement ces actions.

Michel Lizée, notre représentant au comité de placement de la Fiducie globale, a donc adressé la demande à la Fiducie globale pour qu'elle transmette à ces firmes le dossier illustrant le comportement abusif de cette entreprise envers ses travailleurs. Nous avons également indiqué que nous souhaitions que ces firmes nous reviennent avec le vote qu'ils avaient exercé et les motifs de ce vote.

Michel Lizée avait précisé qu'en l'absence d'une politique établie au sein de la Fiducie globale sur ce genre d'initiative, qu'il y aurait retrait de la demande dès l'opposition d'un membre du comité de placement. Il n'y a pas eu opposition. La réponse des deux gestionnaires a été qu'ils ne détenaient pas d'actions de XPO Logistics dans le fonds qu'ils gèrent pour nous. Ils savent toutefois qu'il y a au moins un client préoccupé par ces questions et que nous prévoyons analyser une fois par année tous leurs votes. Cette proposition n'a probablement pas été adoptée, la compagnie refusant de divulguer le résultat.

## De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté formellement l'adhésion de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

- 662 – Maison alternative de développement humain (MADH) inc.**
- 663 – Restaurant populaire**
- 664 – Le groupe Alpha Laval**
- 665 – Atelier des lettres en alphabétisation de Centre-sud inc.**
- 666 – Habitations Loggia-Pélican**
- 667 – La clé en éducation populaire de Maskinongé**
- 668 – Entrée chez-soi**
- 669 – Service d'entraide de Charny inc.**
- 670 – La Rose Bleue, association des personnes handicapées Les Moulins**
- 671 – Bienville, allons de l'avant!**

**Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !**

## Nos coordonnées

|   |          |
|---|----------|
| Marie Leahey, coordonnatrice générale                     | poste 24 |
| Sylvia Roy, coordonnatrice administrative                 | poste 23 |
| Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité         | poste 25 |
| Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation | poste 22 |

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes  
2415, rue Montgomery, Montréal QC H2K 2S2  
Tél. : 514-878-4473 / 1 (888) 978-4473  
Adresse courriel : [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca)  
Site internet : [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)



Suivez-nous sur Facebook!  
<https://www.facebook.com/RegimeRetraite>